

[nom de l'auteur de la demande] _____ n° ____
[date de la signature de l'affidavit fait sous serment] _____

Formule 98 (Règle 63(30)f)) C.S. n° _____

COUR SUPRÊME DU YUKON

Entre

Demandeur

et

Défendeur

AFFIDAVIT VISANT L'OBTENTION D'UNE PENSION ALIMENTAIRE POUR ENFANTS

(Les numéros des dispositions se rapportent aux lignes directrices fédérales et territoriales sur les pensions alimentaires pour enfants.)

Je soussigné, [nom au complet] _____, de [adresse] _____, DÉCLARE SOUS SERMENT (OU AFFIRME SOLENNELLEMENT) CE QUI SUIT :

Je suis le demandeur/défendeur et, de ce fait, j'ai une connaissance directe des renseignements suivants – dressés compte tenu des lignes directrices fédérales et territoriales sur les pensions alimentaires pour enfants (les lignes directrices) – qui sont vrais au mieux de ma connaissance et de ma croyance :

(1) _____
Demandeur Âge Date de naissance Territoire de résidence

(2) _____
Défendeur Âge Date de naissance Territoire de résidence

(3) Date du mariage : _____

(4) Lieu du mariage : _____

(5) Date de la séparation : _____

(6) Enfants

Réside avec :

Nom	Âge	Date de naissance	Demandeur	Défendeur

Parmi les enfants énumérés ci-dessus, les enfants suivants sont des enfants issus d'une relation antérieure et leur lien (enfant biologique ou enfant issu d'une relation antérieure) avec le demandeur et le défendeur est le suivant :

(7) La déclaration ou la demande reconventionnelle comprend une/ne comprend aucune demande d'ordonnance alimentaire au profit d'un enfant.

(8) Si les lignes directrices l'exigent :

Revenu annuel du demandeur calculé conformément aux articles 15 à 20 des lignes directrices : _____ \$

Source de revenu du demandeur : _____

(9) Si les lignes directrices l'exigent :

Revenu annuel du défendeur calculé conformément aux articles 15 à 20 des lignes directrices : _____ \$

Source de revenu du défendeur : _____

(10) Le montant prévu dans les tables (annexe I) des *Lignes directrices* est de _____ \$ par mois, montant payable par le demandeur/défendeur.

OU

J'ai rempli et annexé à mon affidavit ce qui suit :

Fiche de renseignements complémentaires B concernant la pension alimentaire pour enfants [*remplir et annexer uniquement si la garde est partagée – sinon, supprimer la présente ligne de l'affidavit*]

Fiche de renseignements complémentaires C concernant la pension alimentaire pour enfants [*remplir et annexer uniquement si la garde est exclusive – sinon, supprimer la présente ligne de l'affidavit*]

Fiche de renseignements complémentaires D concernant la pension alimentaire pour enfants [*remplir et annexer uniquement si un ou plusieurs enfants ont atteint l'âge de la majorité – sinon, supprimer la présente ligne de l'affidavit*]

Fiche de renseignements complémentaires E concernant la pension alimentaire pour enfants [*remplir et annexer uniquement si des difficultés excessives sont alléguées – sinon, supprimer la présente ligne de l'affidavit*]

Fiche de renseignements complémentaires F concernant la pension alimentaire pour enfants [*remplir et annexer uniquement si le revenu d'une des parties est supérieur à 150 000 \$ – sinon, supprimer la présente ligne de l'affidavit*]

et

le montant de la pension alimentaire pour enfants prévu dans le projet d'ordonnance est de _____ \$, montant payable par le demandeur/défendeur.

(11) J'ai rempli et annexé à mon affidavit une Fiche de renseignements complémentaires A concernant la pension alimentaire pour enfants, et le montant des dépenses visées à l'article 7 prévu dans le projet d'ordonnance est de _____ \$.

[remplir et annexer uniquement si les dépenses visées à l'article 7 font partie du projet d'ordonnance – sinon, supprimer la présente ligne de l'affidavit]

(12) Les enfants sont/ne sont pas couverts par le régime d'assurance médicale du demandeur et ils sont/ne sont pas couverts par celui du défendeur.

(13) Les enfants sont/ne sont pas couverts par le régime d'assurance dentaire du demandeur et ils sont/ne sont pas couverts par celui du défendeur.

(14) Aucune ordonnance d'un tribunal sur la question des aliments au profit des enfants n'est actuellement en vigueur.

OU

[Donner les détails de toute ordonnance d'un tribunal sur la question des aliments au profit des enfants actuellement en vigueur.]

(15) Aucune entente n'a été conclue relativement aux aliments au profit des enfants.

OU

[Donner les détails de toute entente conclue relativement aux aliments au profit des enfants et indiquer quel effet, le cas échéant, a l'entente sur les aliments au profit des enfants conformément aux paragraphes 15.1(5) et (7) de la Loi sur le divorce.]

(16) La pension alimentaire impayée s'élève à _____ \$.

FAIT SOUS SERMENT (OU
SOUS AFFIRMATION SOLENNELLE)
devant moi à _____,
au _____,
le _____ 20 __.

Notaire dans et pour le territoire du
Yukon

Signature

FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES A CONCERNANT
LA PENSION ALIMENTAIRE POUR ENFANTS

DÉPENSES SPÉCIALES OU EXTRAORDINAIRES

*(Remplir cette formule uniquement si elle s'applique à vous en vertu de
l'article 7 des lignes directrices)*

Dépenses visées à l'article 7 (déduction faite des crédits d'impôt et de la contribution de l'enfant, etc.)

	Annuel	Mensuel
a) Frais de garde de l'enfant	_____	\$ _____ \$
b) Portion des primes d'assurance médicale et dentaire attribuable à l'enfant	_____	\$ _____ \$
c) Frais relatifs aux soins de santé dépassant d'au moins 100 \$ par année la somme que la compagnie d'assurance rembourse	_____	\$ _____ \$
d) Frais extraordinaires relatifs aux études primaires ou secondaires	_____	\$ _____ \$
e) Frais relatifs aux études postsecondaires	_____	\$ _____ \$
f) Frais extraordinaires relatifs aux activités parascolaires	_____	\$ _____ \$
Total des dépenses visées à l'article 7	_____	\$ _____ \$

En vertu des paragraphes 7(2) et (3),

la part proportionnelle du total des dépenses mensuelles visées à l'article 7 qui revient au demandeur est

_____ %, soit _____ \$ par mois,

et

la part proportionnelle du total des dépenses mensuelles visées à l'article 7 qui revient au défendeur est

_____ %, soit _____ \$ par mois.

Compte tenu du montant mensuel prévu à l'annexe I des tables des lignes directrices et des dépenses visées à l'article 7, la pension alimentaire pour enfants payable par le demandeur/défendeur est de _____ \$.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES B CONCERNANT LA
PENSION ALIMENTAIRE POUR ENFANTS

GARDE PARTAGÉE (40 %)

*(Remplir cette formule uniquement si elle s'applique à vous en vertu de
l'article 9 des lignes directrices)*

	Demandeur	Défendeur
Revenu annuel déterminé en fonction des articles 15 à 20 des lignes directrices	_____	\$ _____ \$
Nombre d'enfants : _____		
Montant prévu dans les tables des lignes directrices [utiliser le montant applicable figurant à l'annexe I des lignes directrices]	_____	\$ _____ \$
Différence entre le montant prévu dans les tables des lignes directrices pour le demandeur et pour le défendeur	_____	\$ _____
Pourcentage approximatif du temps que les enfants passent avec chaque parent	_____ %	_____ %
Dépenses visées à l'article 7 payées directement par le demandeur	_____	\$ _____
Dépenses visées à l'article 7 payées directement par le défendeur		_____ \$

Autres renseignements pertinents à l'égard des ressources, des besoins et, d'une façon générale, de la situation de chaque conjoint ou de tout enfant à l'égard duquel des aliments sont demandés : _____
_____.

La pension alimentaire pour enfants énoncée dans le projet d'ordonnance est de _____ \$ par mois, montant payable par le demandeur/défendeur.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES C CONCERNANT LA
PENSION ALIMENTAIRE POUR ENFANTS

GARDE EXCLUSIVE

*(Remplir cette formule uniquement si elle s'applique à vous en vertu de
l'article 8 des lignes directrices)*

Demandeur Défendeur

Revenu annuel déterminé en fonction des
articles 15 à 20 des lignes directrices

_____ \$ _____ \$

Nombre d'enfants ayant leur résidence principale avec
chaque parent

_____ _____

Différence entre les montants déterminés en
application des lignes directrices :

Montant prévu dans les tables
(annexe I) des lignes directrices _____ \$
pour le demandeur

Montant prévu dans les tables
(annexe I) des lignes directrices _____ \$
pour le défendeur

Différence entre les montants
prévus dans les tables des lignes _____ \$
directrices

FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES E CONCERNANT LA
PENSION ALIMENTAIRE POUR ENFANTS

**DIFFICULTÉS EXCESSIVES (MÉTHODE DE COMPARAISON DES NIVEAUX
DE VIE)**

*(Remplir cette formule uniquement si elle s'applique à vous en vertu des
paragrophes 10(3) et (4) des lignes directrices)*

1. Dettes anormalement élevées raisonnablement contractées pour subvenir aux besoins de la famille avant la séparation ou pour gagner un revenu

Créancier	Conditions de la dette	Montant mensuel
• (énumérer)	(préciser)	_____ \$ _____ \$

2. Frais anormalement élevés liés à l'exercice du droit d'accès auprès d'un enfant

Détails	
• (énumérer)	_____ \$ _____ \$

3. Obligation légale de subvenir aux besoins d'une autre personne découlant d'une ordonnance de la cour ou d'une entente de séparation

Nom de la personne	Lien	Nature de l'obligation

4. Obligation légale de subvenir aux besoins d'un enfant, autre qu'un enfant pour qui des aliments sont demandés, qui est :

a) soit âgé de moins de 19 ans,

b) soit âgé de 19 ans ou plus mais qui ne peut, pour cause notamment de maladie ou d'invalidité, subvenir à ses propres besoins

Nom de la personne	Lien	Nature de l'obligation

5. Obligation légale de subvenir aux besoins d'une personne qui ne peut, pour cause de maladie ou d'invalidité, subvenir à ses propres besoins		
Nom de la personne	Lien	Nature de l'obligation
6. Autres circonstances qui mènent à des difficultés excessives (<i>fournir des détails exhaustifs</i>)		

REVENU DES AUTRES MEMBRES DU MÉNAGE

Nom de la personne	Revenu annuel
Total	

FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES F CONCERNANT LA
PENSION ALIMENTAIRE POUR ENFANTS

REVENU SUPÉRIEUR À 150 000 \$

*(Remplir cette formule uniquement si elle s'applique à vous en vertu de
l'article 4 des lignes directrices)*

Nombre total d'enfants à charge _____

Montant prévu dans les tables des lignes directrices pour un _____ \$
revenu de 150 000 \$

*[inscrire le montant applicable prévu à l'annexe I des lignes
directrices]*

Plus _____ % du revenu qui dépasse 150 000 \$ _____ \$

[inscrire le pourcentage prévu à l'annexe I des lignes directrices]

Montant total _____ \$

OU

Si, en vertu de l'alinéa 4b) des lignes directrices, les parties conviennent d'un montant différent du montant déterminé par application des lignes directrices au moyen du calcul ci-dessus, inscrire le montant convenu et énoncer pourquoi les parties ont convenu d'un montant différent, compte tenu des ressources, des besoins et, d'une façon générale, de la situation des enfants qui ont droit à des aliments, ainsi que de la capacité financière de chaque conjoint de contribuer au soutien alimentaire des enfants.

Montant convenu _____ \$

Raisons pour lesquelles le montant convenu est différent du montant déterminé par application des lignes directrices :